

INFORMATIONS MUNICIPALES

RECENSEMENT CITOYEN OBLIGATOIRE

Tout jeune de nationalité française doit se faire recenser entre 16 ans et 16 ans et 3 mois.

Le recensement citoyen est une démarche **obligatoire** et **indispensable** pour participer à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Le certificat JDC ou un **certificat d'exemption** est demandé lors de la constitution du dossier pour des examens ou concours soumis à l'autorité publique (permis de conduire, BAC, ...).

www.defense.gouv.fr/jdc

<https://presaje.sga.defense.gouv.fr/>

DÉMARCHAGE À DOMICILE :

Nous rappelons à tous les habitants que la mairie ne mandate **jamais** une entreprise qui effectue du démarchage à domicile sur le territoire.

Soyez vigilants, un entrepreneur ou autre démarcheur qui vous aborde en vous précisant qu'il vient au nom de la mairie se rend coupable de démarchage abusif. En cas de doute n'hésitez pas à faire un signalement à la gendarmerie.

CCTOVAL : CAMPAGNE DE RELÈVE DES COMPTEURS D'EAU

La Communauté de Communes va procéder à la campagne de relève des compteurs d'eau potable.

En cas d'absence du domicile ou de non-accessibilité de votre compteur, un carton de relève sera déposé dans la boîte aux lettres. Merci de suivre les instructions indiquées au verso de ce carton dans un délai de 5 jours après la date de dépôt.

Vous pouvez adresser votre relevé d'index :

- par votre espace abonné via le site **agence-eau-cctoval.fr**
- par e-mail à l'adresse **eau.assainissement@cctoval.fr**
- par voie postale à l'adresse de la CCTOVAL—service eau et assainissement 2 rue des Sablons 37340 Cléré les Pins

En cas de besoin n'hésitez pas à contacter le service eau et assainissement au 02 47 24 06 32.



PANNEAU POCKET :

La commune vous informe et vous alerte avec « panneau pocket » alors n'hésitez pas à télécharger gratuitement l'application sur vos smartphones ou tablettes.

**Prochaine parution fin mars 2026.
Articles à remettre avant le 28 février 2026**



COMMUNE DE RESTIGNE

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATIONS ET D'ACTIVITÉS

1ER TRIMESTRE 2026



Meilleurs Voeux

2026

TÉLÉPHONE : 02 47 97 32 08

E-MAIL : contact@restigne.fr

SITE : www.restigne.fr

IMPRIME PAR NOS SOINS

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

CARNET DE ROUTE

AGENDA DES FÊTES

JANVIER

VENDREDI 9 :

Assemblée générale du **Comité de Jumelage Restigné / Jandrain-Jandrenouille** à la salle des associations. Votre présence est essentielle pour des échanges riches, porteurs d'idées et d'actions. Nous vous attendons nombreux.

VENDREDI 16 :

Vœux de Mme le Maire à partir de 19h à la salle des fêtes de Restigné.

VENDREDI 23 :

Le **Comité des Fêtes** organise la finale du Challenge St Vincent à partir de 17h30 à la société de boules de fort « Les Amis du Breton ». Ouvert à tous.

DIMANCHE 25 :

Dans le cadre du **festival « Au fil du Jazz »**, le groupe « Petit Vince » se produira à la salle des Fêtes de Restigné à 17h. Tarif 8 € gratuit pour les moins de 12 ans. Réservation possible à :

- la mairie (02 47 97 32 08)
- l'office de tourisme de Bourgueil (02 47 97 91 39)
- l'office de tourisme de Langeais (02 47 96 58 22)

DIMANCHE 25 :

Comité de Jumelage Restigné-Jandrain/Jandrenouille : Après-midi jeux de société et crêpes à la salle des Associations à partir de 14h. Entrée gratuite (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte).

VENDREDI 30 :

Le Comité des Fêtes tiendra son assemblée générale annuelle le vendredi 30 janvier 2026 à 19h30 à la salle des fêtes.

Qu'il s'agisse de s'impliquer régulièrement ou simplement de donner un coup de main ponctuel lors des évènements, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Chaque participation contribue à la réussite des animations locales et au maintien d'un esprit de convivialité au sein de notre commune. Les personnes ne pouvant assister à l'assemblée peuvent obtenir des renseignements complémentaires auprès de la présidente au 02 47 97 77 14. Le Comité des Fêtes rappelle qu'il est ouvert à toutes et tous.

MARS

SAMEDI 7 :

Le Comité de Jumelage organise sa grande soirée paella dansante (ou assiette anglaise) animée par l'orchestre François PIERJEAN à partir de 20h à la salle des Fêtes de Restigné. Tarif adulte : 30 € (25 € pour les adhérents) 12 € pour les enfants de moins de 12 ans. Inscriptions et renseignements avant le 27/02/2026 auprès de :
Nathalie VALLEE 02.47.96.90.54
Hélène ROSALIE 02.47.97.09.67
Antoine TRONCIN 06.73.40.91.20

SAMEDI 28 :

Carnaval des écoles dans les rues de Benais

INFORMATIONS MUNICIPALES

INFORMATIONS MUNICIPALES :

Pour votre information, l'affichage municipal est désormais installé Place des Tilleuls

ELECTIONS MUNICIPALES

Les élections municipales se dérouleront les 15 mars 2026 (1er tour) et 22 mars 2026 (2ème tour). Pour mémoire la commune dispose d'un seul bureau de vote situé salle des Associations Grand'Rue.

Les dates limites des demandes d'inscription sur la liste électorale en vue de participer au scrutin sont fixées :

- au mercredi 4 février 2026 pour les inscriptions internet
- au vendredi 6 février 2026 pour les inscriptions papier.

Vous pouvez vous inscrire :

- à l'accueil de la mairie en présentant une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou bien

- en ligne sur le site :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales>

Pour vérifier votre inscription rendez-vous sur :

<https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-verifie-ma-situation-electorale>